



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F - 75231 PARIS CEDEX 05

Monsieur Alain Fuchs
Président du CNRS

A Paris le 02 décembre 2010

Monsieur le Président,

A la lumière des différentes péripéties qui ont entouré le montage des projets de LabEx, des interrogations concernant le rôle que le CNRS entend jouer dans le secteur des mathématiques sont apparues au sein de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) et de la Société Mathématique de France (SMF), et il nous paraît important de vous les transmettre.

Le CNRS ayant une mission de pilotage national de la recherche, sa place naturelle était d'être «partenaire coordinateur» dans les projets de LabEx nationaux.

La SMAI et la SMF s'inquiètent en particulier du rejet de cette solution dans le cas du projet de LabEx CARMIN, commun aux quatre instituts nationaux (CIMPA, CIRM, IHP, IHES) dont elles soutiennent bien sûr le programme, ainsi que dans celui concerné par la demande de création d'une agence maths-industrie (AMIES).

En effet, ces instituts jouent un rôle essentiel quant à l'accueil de chercheurs de très haut niveau, français ou étrangers, et contribuent à l'excellence des mathématiques françaises et à leur réputation dans le monde.

Il convient aussi de rappeler l'engagement très fort de la SMF dans le CIRM : elle a été à l'origine de sa création, l'héberge, assume pleinement son rôle de tutelle avec le CNRS et y a localisé sa cellule de diffusion. Ajoutons que le CIRM, pièce centrale du dispositif français d'organisation de colloques, ne peut fonctionner qu'avec la contribution active de toutes les UMR de mathématiques et de tous les organisateurs de colloques.

Il en est de même pour l'IHP, maison des mathématiciens, dont le centre Borel accueille des trimestres thématiques de réputation mondiale.

Pour toutes ces raisons, il semblait clair que ce projet de LabEx CARMIN pouvait servir comme un projet phare dans la politique de l'INSMI et devait donc être porté par lui.

En tout état de cause et dans le cas où, nous l'espérons, le projet serait retenu, la SMAI et la SMF demandent que l'INSMI soit clairement mandaté pour représenter le CNRS et remplir ses missions nationales dans le comité de pilotage du LabEx CARMIN, où, rappelons le, le projet prévoit que le CNRS disposera d'une capacité décisionnelle très importante.

Plus généralement, la communauté mathématique avait accueilli avec espoir l'attribution de missions nationales à l'INSMI à sa création et les annonces au plus haut niveau de l'Etat d'une augmentation du soutien pour les mathématiques, en particulier pour ses grands outils nationaux. Ces promesses ont été réitérées cette année, à l'occasion de la remise à des mathématiciens français des prix les plus prestigieux (deux médailles Fields et le prix Gauss...).

Rappelons les communiqués:

«Le Président de la République exprime son soutien à l'école française de mathématique et souhaite qu'elle bénéficie de tous les moyens nécessaires à son développement».

et

«Valérie Pécresse renouvelle à cette occasion tout son soutien à cet institut [l'INSMI] et aux grandes infrastructures des mathématiques».

La communauté mathématique s'étonne de constater, moins de deux mois après ces déclarations, l'annonce d'une diminution de 30 % du budget de fonctionnement de l'INSMI pour l'an prochain.

Aussi, Monsieur le Président, nous vous posons la question :

Les autres instituts du CNRS subissent-ils des diminutions de leur budget de fonctionnement dans les mêmes proportions, ou l'INSMI a-t-il particulièrement démerité ?

La SMAI et la SMF rappellent qu'elles ont appelé, avec d'autres sociétés savantes, à une conception ambitieuse des missions nationales du CNRS.

a) Un texte daté du 22 juin 2008 écrit par la SFP, la SFC et la SMF développe des réflexions sur l'avenir de la recherche et souligne avec force le rôle structurant irremplaçable du CNRS dans l'articulation entre le pilotage scientifique local et le pilotage scientifique national de la recherche.

b) La SMF a également dénoncé les dérives possibles de la loi LRU, notamment en ce qui concernait une compétition dangereuse entre établissements, dont nous constatons l'une des conséquences dans la construction des LabEx aujourd'hui.

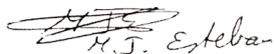
c) Le communiqué des trois sociétés savantes de mathématiques SFdS, SMAI et SMF daté de décembre 2008 avait soutenu lors de la création des instituts du CNRS la conception de leur rôle tel qu'il était alors affiché : une structure capable de «définir comment répartir sur le territoire nos efforts dans une discipline déterminée».

Nous constatons donc que l'INSMI est contraint, par vos directives sur le portage des LabEx ou par pression budgétaire, d'adopter aujourd'hui une attitude qui n'est conforme ni à ses missions nationales ni aux positions défendues antérieurement par les différents responsables des mathématiques au CNRS.

Nous avons peine à croire que les déclarations de G. Métivier dans le journal du CNRS de juin dernier « L'INSMI se donne comme objectif principal de développer l'ensemble des recherches dans ce domaine, des fondements aux applications et aux interactions, principalement en animant et en coordonnant le réseau des mathématiques françaises » avaient été faites sans l'aval du président du CNRS. Les moyens de financement de cet objectif doivent dès lors être garantis, et la communauté mathématique souhaite pouvoir avoir connaissance de la façon dont est employé ce financement.

En conclusion la SMAI et la SMF s'adressent à vous pour vous demander d'expliquer ce qui leur semble un changement dramatique dans la politique du CNRS pour les mathématiques. Elles vous demandent de reconsidérer les moyens notamment financiers actuellement envisagés pour l'INSMI, pour lui permettre de mener à bien la politique qu'il avait annoncée, particulièrement dans ses missions nationales.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Marie J. Esteban
Présidente de la SMAI



Bernard Helffer
Président de la SMF

Copie : G. Métivier, directeur de l'INSMI